

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE LA GUERRE

## CARTE

DE

## COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

## DOSSIER DE DEMANDE

NOM:

yacob

PRÉNOMS:

Jean Vincent Goulven

Pseudos:

Date et lieu de naissance: 31 Août 1921 à Pourin - Pondalnézeau  
(Finistère)

AVIS de la Commission Départementale

favorable  
défavorable

le 27 MARS 1961

AVIS de la Commission Nationale.....

favorable  
défavorable

le .....

DÉCISION

attribution  
rejet

le 31 MARS 1961

carte n° 161283

12 JUIN 1961

F.F.I. du Ministère

Arrondissement de Brest

FICHE DE DÉMOBILISATION

N. 53

Unité : Bataillon de FLOUDALESSEAU

NOM : JACOB  
Prénoms : Jean  
Grade et fonctions : homme de troupe  
Date et lieu de naissance : 31 août 1921 à Ploëriz (Finistère)  
Date entrée au maquis (S'il ya lieu) : 6 août 1944.  
Date inscription dans le groupe-  
ment de Résistance { novembre 1943

affaires auxquelles il a pris part : Campagne de nettoyage  
et de libération de la zone située au Nord de Brest et com-  
prise entre Saint-Jabu ; Le Comquet et Brest.-

Date de démobilisation : 30 septembre 1944.

P. Le Lt.-Colonel Faucher  
Comdt. l'arrondissement.-  
Le capitaine Munch

Certifié exact.-  
Floudalesseau, le 30/9/1944.  
Le Chef cantonal.-

Signé : Munch.



- Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur -

Département du Finistère

Section de Brest

Bataillon de PLOUDALMEZEAU

Je soussigné, Capitaine GRANNEC, Joseph, garagiste à Argenton, commune de Landunvez, Chef Cantonal de la Résistance et Commandant le Bataillon F.F.I. de Ploudalmezeau (Finistère), Nom de Guerre "Joseph 351", Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance Française, Croix de Guerre, Médaille des services volontaires dans la France Libre, N. 26.762, Croix du Combattant volontaire. Carte du Combattant Volontaire de la Résistance N. 002881 en date du 31 août 1951 et carte d'Interné résistant n. I. 204.0178 en date du 18 janvier 1952, certifie sur l'honneur, que Monsieur JACOB-

Jay, né le 31 août 1921 à Plouriz, demeurant à "Kerizacouez" à Plouriz - Ploudalmezeau, est inscrit au Groupement de Résistance à Ploudalmezeau le 14 novembre 1943, en qualité d'agent de liaison. Durant la clandestinité son action a été continue, il a distribué et transporté des tracts et journaux clandestins; a récupéré de l'armement qui a servi au Groupement; a fait l'instruction des armes détenues au Groupement; lui a fourni des renseignements très précis sur les Allemands à Plouriz et en partie à Ploudalmezeau; a recruté 6 volontaires pour le groupement. -

A compter du 6 août 1944, a participé aux différents combats qui ont eu lieu pour la libération des communes des cantons de Ploudalmezeau - St. Renan - Le Conquet et Brest (siège de 4 à 5 jours) -

Jacob Jay a servi avec honneur et fidélité dans les rangs de la résistance française. -

A Argenton, le 10 août 1960

Le Capitaine Granneac, ex Chef cantonal de la Résistance et Commandant le Bataillon F.F.I. de Ploudalmezeau -

Le Soussigné Salavin Fernand, ex adjoint au Chef de la Résistance du Canton de Ploudalmezeau certifie sur l'honneur exacts et sincères les faits relatés ci-dessus.

Brest le 29 Août 1960

*Salavin*



Vu  
R. Bouchard



POUR VALIDATION  
Le L-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBE-NORD

Carville / Simon

DOSSIER N° 1777

A DETACHER

et à RETOURNER au SERVICE DEPARTEMENTAL de l'OFFICE NATIONAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE - Impasse de la Palestine à QUIMPER -

M<sup>r</sup> Jacob, Jean

demeurant à Kerizaouen-nèvez en Glouin-Ploudalmézeau

déclare avoir reçu la carte N° 161.283

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en application de la Loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A Glouin-Ploudalmézeau le 29 juin 1961

(signature)



MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE

DECISION GLOBALE N° A - 29/25

OFFICE NATIONAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE

en date du 31 MARS 1961

SERVICE DEPARTEMENTAL du FINISTÈRE  
RESISTANCE METROPOLITAINE

Le MINISTRE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre,

VU le décret n° 59-366 du 28 février 1959 relatif aux mesures propres à accélérer l'instruction des demandes de reconnaissance de la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU l'arrêté du 11 mars 1959, portant abrogation de l'article A. 159-2 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre, et donnant délégation de pouvoirs aux Préfets, pour l'attribution et le refus du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU les demandes présentées par les intéressés, en vue d'obtenir la reconnaissance de la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance (Séance du 27 MARS 1961)

D E C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué

	: Carte délivrée	
	:-----	
	: Numéro	: Date
	:-----	
<u>Nom et Prénoms</u> : JACOB Jean	: 161283	: 12 JUN 1961
<u>Date de naissance</u> : 31 Août 1921	:-----	:-----

Pour extrait certifié conforme

QUIMPER, le 7 AVR 1961

Le SECRETAIRE GENERAL,  
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL  
de l'OFFICE NATIONAL,  
Le Secrétaire Général Adjoint

P./ le Ministre des Anciens  
Combattants et Victimes de Guerre,  
et par délégation,  
Le PREFET,

signé : R. ANDRIEU



SERVICE DEPARTEMENTAL  
DE L'OFFICE NATIONAL DES  
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES  
DE GUERRE

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS de la  
COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS VOLONTAIRES  
de la RESISTANCE

(Réunion du 27 Mars 1961)

Le lundi 27 Mars 1961, à dix heures, s'est réunie à la Préfecture du Finistère, sous la présidence de M. GAY, Secrétaire Général, représentant M. le Préfet, la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance.

.....  
Chaque catégorie de Résistants étant représentée, M. le Président déclare la séance ouverte et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 1960.

.....  
DEMANDES INSTRUITES au titre de l'article R. 255 du Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre -

AVIS FAVORABLE à l'unanimité :

(Motif : Activités non contestées et estimées suffisantes).

JACOB Jean

dossier n° 1777

.....  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix sept heures.

QUIMPER, le 27 MARS 1961

Le SECRETAIRE,  
D. GOURRET.

Le PRESIDENT,  
P. GAY.

Pour extrait certifié conforme,

Le SECRETAIRE GENERAL ADJOINT  
du SERVICE DEPARTEMENTAL,



CARTE de COMBATTANT VOLONTAIRE de la RESISTANCE

FEUILLE d'EXAMEN

NOM : JACOB

Prénoms : Jean Vincent Gouber

Né le 21.8.1921

I - PIECES PRODUITES :

CA-FFI (3<sup>er</sup> RM) du 6.8.1944 au 10.8.1944  
Témoignages de M<sup>rs</sup>. Gramet et Sabain, validés par M<sup>r</sup> de Carville  
liquidateur national du mouvement "libération-Nord" : 4.11.43 à la  
libération (distribution de tracts et journaux clandestins - renseignements -  
recrutement)

27 MARS 1961

II - AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE du FINISTERE :

Motif :

{ FAVORABLE

{ DEFAVORABLE

H. Rolland

III - AVIS de la COMMISSION NATIONALE :

Motif :

{ FAVORABLE

{ DEFAVORABLE

IV - DATE de la DECISION :



1777.

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. ; B. 594 du 7 novembre 1946).

MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS  
15  
DU FINISTÈRE

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

# DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): JACOB n° la 31-8-1921  
PRÉNOMS (2): Jacques Vincent Louis  
Pseudos (3): matricule J. 340821 Plourin-Ploudalmizeau  
Situation de famille: célibataire  
Profession: moulinier  
Nationalité: français  
Adresse actuelle: "Kerigoan", à Plourin-Ploudalmizeau (Finistère)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940):  
Engagé dans la guerre <sup>aux armées</sup> du 10<sup>e</sup> octobre 1940 -

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:  
Promu Maréchal des Logis dans l'arme des Trains -

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):  
moulinier, à "Kerigoan", à Plourin

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.

FFI novembre 63  
hasse CA

Décorations avec référence (J. O. du ..... ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. }

Citation à l'ordre du Régiment (Copie jointe)

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F.F.C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Inscrit dans le groupement de Résistance de Ploudalmézeau (Finistère) de novembre 1943 sous le matricule : J. 310 821, - Ce groupement était commandé par le lieutenant Gramme. -

A caché des réfractaires au S.T.O. et les jeunes gens recherchés par la gestapo et je les ai fait nourrir, à titre gratuit. -

7 juillet 1944, coup de main sur un convoi de tabac, remis au maquis. -

Nuit du 3 au 4 août 1944, parachutage d'armes et de munitions pour le dit groupement, reçu sur le territoire de Plouguin. -

En 1943 - 1944 instruction sur les armes du groupement. -

Du 6 août au 30 septembre 1944, j'ai participé aux différents combats pour la libération et le nettoyage de Brest et toute la zone Nord de cette ville. -

vu, contrôlé et reconnu exact, le contenu de l'imprimé. - Jacob, a amplement mérité la carte du combattant volontaire de la Résistance. -

Ploudalmézeau, le 10 février 1947

Le Lieutenant Gramme, Chef Cantonal des T.F.T. du Secteur de Ploudalmézeau.

A

Plouguin

CERTIFIÉ EXACT :

le

1<sup>er</sup> février 1947.

Signature :

Jacob

1777  
pas de 1939

lettre D

30 JUIL 1956

Lettre O.N. - 9 oct. 1957

10 DEC. 1958 : écrit à la Gramme pour  
attestation

F.F.I. novembre 63

pas de C.A.

est engagé

CA 20-3-50

MAIRIE  
DE

PLOURIN-LOUDALMÉZEAU

(FINISTÈRE)

Arrondissement de BREST

# BULLETIN DE NAISSANCE

## ÉTAT-CIVIL

Le fronte et un huit mil neuf cent vingt et un  
est né en cette commune Jacob, Jean Vincent Goupen  
Fils de Jacob, Jean François Joseph  
et de Simon, Alice Marguerite.

Délivré à titre de renseignement administratif.

En Mairie, le Six Février 1917

Le Maire  
L. Hous



ETAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

N° 2173 BR FFCl/Fl. N.

21.5.1949 C.A. CONSB.

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

10 NOV 1950

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 3<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE, certifie que:

Monsieur JACOB Jean, Vincent alias  
né le 31.8.1921 à PLOURIN-PLONDEL (Père)  
actuellement domicilié à PLOURIN-PLONDARNEZEAU (Finistère)

## A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après:

FINISTÈRE - Bataillon de PLOUDARNEZEAU	du 6.8.44	au 10.8.44
	du	au
	du	au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

### Circonstances particulières

Monsieur J A C O B Jean, Vincent a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 7.10.1944 date à laquelle il a été affecté au 3<sup>e</sup> B. 15. est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A BREST, le 21 Mai 1949

Le Général de division ARLAËSSE  
Commandant la 3<sup>e</sup> Région Militaire  
par délégation, le  
Chef du Bureau Régional F.F.C.I.,



Références particulières éventuelles

Gouvernement Provisoire de la République Française.-

.....

XI. Région Militaire

.....

Etat-Major

C O P I E de la Citation à L'Ordre du  
Régiment No. 180.-

Le Général de Division Allard, Commandant la XI. Région  
Militaire cite à l'ordre du Régiment  
le J A C O B , Jean

Motif de la citation

Résistant de grande valeur. A caché des réfractaires au  
S.T.O.- A procédé activement au ravitaillement du maquis et  
parachutages.- volontaire au copps-Francis lors de la Libéra-  
tion de la zone Nord de Brest, a effectué de nombreuses mis-  
sions avec courage et dévouement.-

Cette citation comporte l'Attribution de la Croix de Guer-  
re avec étoile de bronze.-

A Rennes, le 22 novembre 1945

Le Général Allard, Cdt. la XI. Région

Signé : Allard.-

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
& VICTIMES de la GUERRE

QUIMPER, le 12 DEC. 1958

Impasse de la Palestine  
Tél.: I4-50

CVR n° 1444

Le PREFET du FINISTERE  
Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,

à Monsieur le Procureur de la République  
près le Tribunal Civil de

25 francs  
en timbres-poste

Brest

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir,  
dès que possible, un bulletin (N° 2) du casier judiciaire concernant :

M *Yacob. Jean Vincent Crouven.*  
né à *Plourin. Gaud. Almézeau*  
le *31 août 1921.*

Cette pièce est destinée à être jointe à un dossier administratif.

P/ le PREFET,  
Le SECRETAIRE GENERAL de  
l'OFFICE DEPARTEMENTAL DELEGUE,

C. FLOCH

P.S. - Prière de joindre la présente note au bulletin demandé.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Brest

Bulletin N° 2: "NEANT"

BREST, le

18 DEC. 1958

Le Procureur de la République,

Le Greffier,

